



Rapport d'activités 2017

Communauté de Communes du Val de l'Aisne

Tél. : 03 23 54 05 81
Fax : 03 23 54 52 70

20 ter rue du Bois Morin
02370 Presles-et-Boves

contact@cc-valdeaisne.fr
www.cc-valdeaisne.fr

LE TERRITOIRE



- ❖ Siège de la Communauté de Communes
- ⌘ Fort de Condé
- ♻️ Déchetterie
- 🌿 Sentier d'interprétation des rives de l'Aisne
- ⊙ Station d'épuration

ACCOMPAGNER les porteurs de projets



Gestion et entretien des zones d'activités intercommunales

La communauté de communes a aménagé deux zones d'activités à Bucy-le-Long (ZA La Fosselle) et à Braine (ZI des Waillons). Les espaces communs sont entretenus par les services techniques.

Les derniers lots disponibles ont été vendus en 2015. La CCVA ne dispose plus de terrains aménagés pour accueillir des entreprises.

Accompagnement des porteurs de projets

- ♦ Contacts avec les entreprises à la recherche de terrain et de bâtiment.
- ♦ Promotion de l'offre locale en direction des entreprises: disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, etc...
- ♦ Conseil et aide au montage des dossiers administratifs.
- ♦ Mise en relation avec les acteurs institutionnels du développement économiques du département.

Participation à Aisne Initiative

Association créée en 1983 à l'initiative du Conseil général, Aisne Initiative a pour objectif d'accompagner et financer les projets de création, reprise ou de développement d'entreprises au travers de différents dispositifs.

→ Aisne Initiative a accordé 67 000 € de prêt à taux zéro à quatre entreprises du territoire.

→ Cotisation annuelle de 4 122,20 €

Participation à la Mission locale du bassin d'emploi du Soissonnais

→ Cotisation annuelle de 37 095 €

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

L'assainissement des eaux usées



Les eaux usées sont évacuées puis restituées dans le milieu naturel. Il convient donc de traiter les polluants véhiculés par ces eaux afin de limiter leur impact sur les milieux aquatiques et de préserver la santé publique.

Selon les cas, les eaux usées sont collectées via un réseau public et traitées en station d'épuration ou collectées et traitées directement sur la parcelle. Cette dernière solution, appelée assainissement non collectif (ANC) ou assainissement autonome, est techniquement et économiquement, la mieux adaptée en milieu rural.

L'assainissement autonome

L'assainissement autonome concerne environ 4 800 habitations et 53% de la population sur tout ou partie des communes du Val de l'Aisne. L'assainissement non collectif est géré en régie par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Les contrôles d'assainissement non collectif

Le SPANC assure la vérification technique de la conception et de la

bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles, le diagnostic périodique de fonctionnement des installations existantes et le diagnostic des installations lors des transactions immobilières.

En 2017, le SPANC a réalisé 510 contrôles.

- 107 contrôles de conception
- 82 contrôles de bonne exécution
- 193 contrôles de bon fonctionnement
- 101 diagnostics de vente
- 27 enquêtes parcellaires

63% de l'activité correspond aux prestations réalisées sur les installations existantes (fonctionnement, vente et enquête parcellaire).

Les vidanges des installations

Par le biais d'un marché, la CCVA permet aux habitants de vidanger leur fosse toutes eaux par un vidangeur agréé à prix réduit (145,20 € TTC pour une fosse de 3 m³).

- 181 vidanges réalisées.

Le conseil et la sensibilisation des usagers

En plus des contrôles, les techniciens du SPANC conseillent les particuliers pour l'entretien et l'amélioration du fonctionnement de leur système d'assainissement.

Le SPANC a également pour objectif de faire prendre conscience aux usagers des pollutions générées par l'absence de traitement des eaux usées rejetées ou par un traitement inefficace.

Les aides à la réhabilitation des installations

Les réhabilitations individuelles

La CCVA aide les propriétaires (bailleur ou occupant) désireux de mettre aux normes leur installation d'assainissement autonome âgée de plus de 2 ans.

Le montant de l'aide est de 10 % du montant hors taxe des travaux s'ils sont

réalisés par une entreprise (ou 10% du montant des matériaux si le particulier réalise lui-même les travaux) et est plafonné à 1 000 € (1 200 € pour les installations nécessitant la mise en place d'un poste de relevage).

- 31 bénéficiaires
- 17 522 € attribués

Les réhabilitations groupées

Glennes, Laffaux et Chéry-Chartreuve font l'objet d'une opération de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome financée par des subventions de l'Agence de l'eau (60%) et de la CCVA (10%).

- La CCVA et l'Agence de l'eau ont respectivement attribué 22 276 € et 130 111 €

L'assainissement collectif

L'assainissement collectif concerne environ 3 470 habitations des communes de Braine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne, Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne. Il est géré en régie par le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC). Les communes de Celles-sur-Aisne et Condé-sur-Aisne disposent d'un réseau de collecte mais pas encore de station de traitement.

Le réseau de collecte et de traitement

La CCVA compte désormais 7 stations d'épuration : Braine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne.

A l'exception de Vailly-sur-Aisne, le système d'assainissement est de type séparatif, ce qui signifie que les eaux usées et les eaux pluviales (ruissellement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes.



Les eaux usées sont transportées via 62 km de réseaux

15 postes de relèvement permettent de relever le niveau des eaux dans les points où elles ne peuvent s'évacuer gravitairement.

A Vailly-sur-Aisne et à Braine, 2 bassins et 3 déversoirs d'orage retiennent ou évacuent directement à la rivière les eaux diluées excédentaires évitant ainsi les débordements par temps de pluie.

Le traitement des eaux usées en station d'épuration

→ environ 345 000 m³ d'eaux usées traités dans les stations (hors station de Missy)

→ Les rejets de l'ensemble des stations respectent les niveaux imposés par la réglementation.

Le contrôle de conformité des branchements

L'utilisateur a l'obligation de se raccorder au réseau collectif dans les secteurs desservis par un collecteur public

d'assainissement. La CCVA contrôle la conformité des branchements domestiques neufs tandis qu'un prestataire assure, pour le compte de la CCVA, le contrôle lors des ventes.

→ 10 branchements réalisés

L'entretien du réseau

Chaque année, des travaux d'entretien, de réhabilitation, de renouvellement et d'extension de réseaux sont réalisés

→ 4 km de réseau curés

→ 1,6 km de réseau inspectés

Les travaux sur le réseau

La station d'épuration de Missy/Chivres

Les travaux de construction de la station d'épuration intercommunale de Missy-sur-Aisne et Chivres Val se sont poursuivis. L'équipement a été mis en service au mois de juin. Le montant global de ce projet est évalué à 1,3 M€, subventionné à hauteur de 55% par l'Agence de l'eau et le Conseil

départemental.

La réhabilitation des réseaux de Missy-sur-Aisne et de Chivres-Val

En parallèle des travaux de construction de la station de Missy, la CCVA réhabilite l'ensemble des réseaux d'assainissement de Missy-sur-Aisne et Chivres-Val. Ce projet est estimé à 1,72 M€.

→ 4,1 km de réseaux

→ 5 postes de refoulement.

LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

La collecte des déchets

La collecte est réalisée par des prestataires privés.

La collecte des ordures ménagères

Elles sont collectées une fois par semaine en porte à porte.

→ 4 682 tonnes collectées soit 225 kg / habitant (+0,9% par rapport à 2016).

La collecte des emballages ménagers recyclables (papiers/cartons, flaconnage plastique et les métaux)

Ils sont collectés une fois par semaine en porte à porte dans des bacs roulants fournis par la CCVA.

→ 1102 tonnes collectées soit 53 kg/habitant (-1,85 % par rapport à 2016).

La collecte du verre

La collecte est en apport volontaire.

→ 118 conteneurs répartis dans les communes.

→ 803 tonnes collectées soit 39 kg / habitant. C'est 2,7 % de plus qu'en 2016.

La collecte des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI)

La collecte des DASRI est un service destiné aux patients en automédication. Les boîtes sont distribuées et collectées via les pharmacies et sont acheminées dans un centre d'incinération agréé une fois par trimestre.

→ 608 mini-collecteurs collectés et détruits (550 en 2016)

La collecte des textiles

La collecte est en apport volontaire.

→ 23 conteneurs (Le Relais et Ecotextile)

→ 79 tonnes collectées

→ 3,8 kg/hab

Les déchetteries

Chaque habitant de la communauté de communes a accès à une déchetterie. Celles de Presles-et-Boves et de Braine, gérées par la communauté de communes, sont accessibles à tous les

particuliers. Celles de Villeneuve-St-Germain et Mercin-et-Vaux et d'Allemant (qui a fermé en septembre 2016), sont accessibles uniquement aux habitants des communes limitrophes.

→ 4 203 tonnes collectées dans les déchetteries de Presles et Braine

Le tri et le traitement

Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les ordures ménagères sont acheminées vers la plate-forme de transfert de Villeneuve-St-Germain où elles sont pesées et momentanément stockées avant d'être enfouies au centre de stockage de Valor'Aisne à Grisolles.

La valorisation des recyclables

Les matières recyclables sont revendues à des sociétés spécialisées dans le recyclage.

→ 929 tonnes d'emballages recyclées (863,96 t. en 2016)

→ 787 tonnes de verre recyclées (idem en 2016)

→ 2 878 tonnes recyclées en déchetterie

→ 123 177 € de recettes de vente de matériaux et de valorisation des D3E (117 657 € en 2016).

La valorisation des végétaux

→ Les déchets verts collectés dans les déchetteries de la CCVA sont traités par

des sociétés. 60 m³ de compost ont été restitués à la CCVA qui les a distribués gratuitement à ses habitants (21 et 22 avril).

→ La CCVA a également vendu 13 composteurs individuels en bois.

Améliorer la qualité du tri

Le contrôle des bacs

L'ambassadeur du tri contrôle le contenu des bacs de tri à couvercle jaune. Lorsqu'il constate des erreurs de tri graves ou nombreuses, il rencontre, lorsque cela est possible, l'occupant du logement afin de lui indiquer les bons gestes de tri.

→ 1 263 bacs contrôlés

Les animations

→ 9 animations auprès d'enfants.

→ Ateliers sur la réduction des déchets dans le cadre de la Semaine Européenne de réduction des déchets.

→ Animation sur la thématique du compostage dans le cadre du Festival végétal au Fort de Condé.



AMÉNAGER UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR



Vers un habitat durable

Lutter contre la précarité énergétique

La communauté de communes accompagne le Programme d'Intérêt Général « Précarité énergétique » mis en place par le Département, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Etat (Habiter Mieux).

L'opération s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes éligibles aux aides de l'Anah. Les travaux privilégient l'isolation (combles, murs intérieurs et extérieurs, menuiseries isolantes), l'amélioration du chauffage (performance, changement d'énergie) et doivent aboutir à une réduction de 25 % de la consommation d'énergie après travaux.

L'aide financière forfaitaire apportée par la CCVA s'élève à 10% du coût hors taxe des travaux et est plafonnée à 1 000 €.

→ 18 dossiers financés pour un montant total de travaux de 368 821 €

→ 170 635 € d'aides dont 15 372 € de la CCVA

→ 38 225 kg de CO₂ évités

Gérer les logements locatifs communautaires

La communauté de communes assure la gestion de 3 logements locatifs (2 à Margival et 1 à Vailly-sur-Aisne). Ces logements sont loués à des ménages à faibles ressources et bénéficient des aides à la personne (AL et APL).

Créer un éco-quartier pour un urbanisme durable

La communauté de communes a réactualisé l'étude de ce projet d'éco-quartier en vue de rédiger un nouvel appel d'offres qui permettra de sélectionner un concessionnaire pour la réalisation du projet d'aménagement d'ZAC à Vailly.

Aménager le territoire

Evaluer et réviser le SCoT du Val de l'Aisne

La révision de l'application du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a commencé en 2016. Cette étape est

indispensable pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires, notamment celles du «Grenelle de l'environnement» et de la loi «ALUR».

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été formalisé par de grands principes à suivre afin de répondre au scénario de développement territorial envisagé à l'horizon 2040.

Le PADD a été élaboré en concertation avec les élus (atelier du 16 mars), la population (Rando'SCoT du 29 mars), les habitants (réunion publique du 29 mars 2017) et les personnes publiques associées (réunion du 6 avril). Le projet de PADD a été acté lors du conseil communautaire le 18 mai.

Participer aux travaux des SCoT des territoires voisins

En 2017, la communauté de communes a été associée à la révision du SCoT de la Région de Reims.

Accompagner les communes lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme

Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme communaux, la communauté de communes communique un porter à connaissance des orientations et objectifs du SCoT. Elle accompagne les communes lors des réunions des commissions locales d'urbanisme.

La communauté de communes est également associée aux réunions d'élaboration des plans locaux d'urbanisme des communes de la CCVA et des communes limitrophes.

Proposer des outils au service des communes

Développer le service d'information géographique

La CCVA est dotée d'un système d'information géographique qui permet notamment la mise en ligne des documents d'urbanisme, des zonages et règlements propres à chaque parcelle. Ces informations sont mises à jour et accessibles via le site Internet de la CCVA.

Le SIG a intégré progressivement les indicateurs pertinents du SCoT pour son application. Il en est également l'outil d'analyse et de production de sa révision

→ 4 729 visiteurs sur le site de cartographie en ligne.

Instruire les autorisations du droit du sol

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la CCVA instruit les autorisations d'urbanisme des 22 communes dotées d'un document local d'urbanisme approuvé.

Les dossiers des autres communes sont traités par la Direction départementale des territoires.

→ 581 dossiers instruits : certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir...



AGIR EN DIRECTION DES JEUNES

Développer des projets culturels avec les établissements scolaires

Interventions auprès des élèves de maternelle, élémentaire et primaire

Depuis 2005, la communauté de communes développe auprès des enfants un projet alliant pratique et diffusion artistique. C'est un moyen de faire prendre conscience à l'enfant de la pratique artistique dans sa globalité (apprentissage et représentation). Il est mené avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne et en partenariat avec la circonscription du Soissonnais de l'Education nationale.

Les objectifs sont d'apporter une offre culturelle variée, de favoriser l'épanouissement des enfants à travers la découverte d'une pratique artistique et de répondre aux besoins culturels du milieu rural.

De la très petite section au CP

- Interventions autour du papier et de l'ennui dans 5 classes du 6 au 24 mars (114 élèves)
- Diffusion du spectacle « Princesse de papier » (Cie Balles et Pattes) du 27 avril au 5 mai (30 classes - 718 élèves)

CP-CE2

- Interventions dans 5 classes autour de la magie nouvelle et de la peur (120 élèves)
- Diffusion du spectacle « Boouuhh » (Cie Balles et Pattes) du 9 au 12 mai (17 classes - 392 élèves)

CE2-CM2

- Interventions dans 5 classes sur l'improvisation et la mise en scène (121 élèves)
- Diffusion du spectacle « Les contes du chat perché » de la Cie La Bigarrure du 24 au 26 avril (11 classes - 262 élèves)

CM1-CM2 : Graffiti 2.17

Objectifs : Créer des passerelles entre leau patrimoine, l'histoire et l'art.

→ Initiation au mapping vidéo et light painting par la Cie Acta Fabula : Visite scénarisée du Fort de Condé. Performance sur le thème des traces laissées par les soldats pendant la guerre, parallèles artistiques entre 1907 et 2017 (6 classes de CM1-CM2 - 129 élèves)

Interventions auprès des collégiens

Depuis 2009, la CCVA propose aux collèges de Braine et Vailly-sur-Aisne des projets culturels et citoyens sur des problématiques liées à l'adolescence (conduites à risques, discrimination, sexualité...), s'inscrivant dans le programme annuel de chaque niveau. Des rencontres trimestrielles sont organisées avec les équipes éducatives et pédagogiques pour définir les thématiques à aborder et faire le suivi des projets. La CCVA est également présente aux réunions du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des deux collèges.

Découverte de l'Orient littéraire (janvier-mars 2017)

Appréhension des bases du conte et création d'un conte autour du spectacle « Les Contes des 1001 Nuits » de Naoufel Souissi

→ 61 élèves de 5^{ème} des collèges de Braine et de Vailly

Découverte du théâtre de marionnettes (9 et 10 mars)

Echanges sur les émotions liées à la guerre autour du spectacle « Moi qui marche » de la Cie ISIS

→ 63 élèves de 3^{ème} du collège de Vailly

#Grande guerre (janvier -1^{er} juin 2017)

Dans le cadre du projet #Grande Guerre mené par Serge Astréoud, professeur d'arts plastiques au collège de Braine, la CCVA a financé la diffusion du spectacle « Car c'est bien d'humanité dont nous parlons ». Le spectacle a été suivi d'un échange avec l'artiste.

→ 115 élèves de 3^{ème} des collèges de Vailly et de Braine

Classes d'intégration pour les élèves de 6^{ème} (11-29 septembre 2017)

Objectifs : Favoriser l'intégration des élèves dès la rentrée, développer le vivre ensemble et le bien-être du groupe dans le respect de chacun, transmettre des notions de citoyenneté.

Accueil de chaque classe sur 2 jours et 1 nuit dans un gîte afin de participer à des activités coopératives, artistiques, sportives et permettant aux élèves de faire connaissance.

→ 153 élèves des collèges de Braine et de Vailly

Interventions en classe sur les images non adaptées et les réseaux sociaux (9-17 octobre)

Objectif : Comprendre les enjeux et les conséquence de ses actes sur les réseaux sociaux

→ 162 élèves de 5^{ème} des collèges de Braine et de Vailly

Interventions en classe sur les rythmes de vie (19-20 octobre)

Objectifs : Amener les élèves à prendre conscience de leur besoins physiologiques et de l'impact de leurs activités quotidiennes.

→ 70 élèves de 4^{ème} du collège de Vailly

Soirée parentalité : Les dangers d'Internet (20 octobre)

→ 22 adultes et 15 adolescents

Développer les actions en direction des adolescents

Le groupe de travail « ados »

Au travers du groupe de travail, les adolescents deviennent acteurs de leurs loisirs en participant à l'élaboration des actions proposées par la CCVA aux 12-17 ans. Ce groupe (11 ados) s'est réuni 11 fois. Les jeunes ont organisé une journée sportive gratuite à destination du public adolescent le samedi 29 juin.

Les sorties culturelles et de loisirs

Les sorties sont un moyen d'enrichir les jeunes en leur faisant découvrir d'autres univers et de s'ouvrir aux autres. Elles leur permettent aussi de se responsabiliser.

La CCVA a mis en place une politique tarifaire afin que ces sorties soient accessibles à tous. Le coût d'une sortie comprend les billets d'entrée, le transport, l'encadrement et les repas.

- Journée à Lille (28 janvier)

Bubble foot et visite guidée de Lille en tandem

- Journée à Bouillon en Belgique (10 juin)

Via ferrata, death ride, accrobranche, visite de l'archéoscope

- Séjour de vacances dans le Morbihan (du 22 au 29 juillet)

Plongée, planche à voile, kayak surf, découverte de Brocéliande, de Concarneau et de l'île de Groix, baignade et grands jeux (19 adolescents)

- Journée à Soissons et Pierrefonds (21 octobre)

Karting, visite du château de Pierrefonds et activités au parc de Coupaville à Soissons

- Week-end ados à Colmar (16 et 17 décembre)

- Europa Park et marché de Noël

→ 113 ados participants au total

Accompagner les structures œuvrant auprès des jeunes

Activités nautiques (18 au 21 avril)

37 enfants de 3 à 6 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval, Bucy et Vailly ont bénéficié de cours de natation à la piscine de Soissons.

Baby raid scientifique (15 février)

49 enfants de 4 à 6 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont participé à des activités scientifiques et assisté à un spectacle.

Activités culturelles (du 11 au 13 juillet)

95 enfants de 8 à 17 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval, Bucy et Vailly se sont initiés au mapping vidéo et ont bénéficié d'une visite scénarisée du Fort de Condé.



Initiation à l'environnement (25 octobre)

46 enfants de 6 à 12 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont bénéficié d'une journée au Bois Bertrand (Fontenoy) sur le thème de la découverte de la forêt et du cycle de la matière.

Action sport (19 et 20 juillet)

105 enfants de 9 à 12 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval, Bucy et Vailly ont participé à un raid sportif de deux jours (escalade, boxe, kin ball, athlétisme et vélo) mêlant découverte, rencontres et cohésion.

Aide à la mobilité

2 mini-bus sont mis à disposition gratuitement aux accueils de loisirs et associations du territoire qui développent des activités en direction des jeunes.

Mise à disposition gratuite de matériel auprès des accueils de loisirs

Casques VTT, malles thématiques (sport, cirque...), matériel de camping

Formation des animateurs et des directeurs des accueils de loisirs

Attribution de bourses BAFA et BAFD

Dans un souci de qualification des animateurs des accueils de loisirs, la CCVA propose aux jeunes résidant sur le territoire, une aide au financement des formations.

→ attribution de 15 bourses BAFA et de 2 bourses BAFD pour un montant total de 3 915 €

Formation des directeurs d'accueils de loisirs

→ Les thèmes : le logiciel libre de

gestion multi-activités pour les accueils de loisirs (NOETHYS), le management

Formation des animateurs d'accueils de loisirs

→ Les thèmes : PSC1, sophrologie, scrapbooking et marionnettes

Attribution de subventions aux associations et communes

Les associations et communes œuvrant dans le domaine enfance jeunesse et répondant aux objectifs définis par la commission enfance jeunesse dans le cadre d'un appel à projet peuvent bénéficier d'une subvention de la CCVA.

→ 23 721,69 € attribués à 22 projets

Participation au fonctionnement de l'école de musique du Val de l'Aisne

La CCVA est partenaire de l'École de musique de Val de l'Aisne avec laquelle elle a conclu une convention.

→ Subvention de 22 100 €

→ 64 enfants du territoire concernés

Une manifestation pour la jeunesse

Tous les deux ans, la CCVA organise Jeunesse en Fête, manifestation gratuite, animée en 2017 par 100 partenaires et prestataires.

→ 983 participants

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES ENFANTS

Le Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels a pour objectif d'informer, orienter, favoriser l'accès aux droits pour les familles, les candidats à l'agrément et les professionnels. Il doit aussi contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel et participe à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Assistants maternels et parents sont informés de l'actualité juridiques et des activités du RAM via :

- *Les Z'infos de la Marotte* (300 ex. par trimestre)
- La page Facebook « Petite enfance Val de l'Aisne »
- le site web de la CCVA
- les rencontres thématiques mensuelles
- des courriels d'information

Les permanences

L'animateur renseigne parents et assistants maternels quotidiennement à la CCVA et tient des permanences hebdomadaires dans les communes de Braine (au multi-accueil le mardi de 10h à 12h) de Bucy-le-Long (au multi-accueil le lundi de 14h à 16h). Il peut également se déplacer dans les autres communes sur rendez-vous.

- 306 rendez-vous
- 809 contacts téléphoniques ou par courriel.

Les rencontres thématiques

Chaque mois, le RAM organise des rencontres thématiques dans les communes de Bazoches-sur-Vesle, Braine, Bucy-le-Long et Longueval.

- Janvier : Initiation au Pop'Up
- Février : Droits des salariés et formations
- Mars : La séparation
- Avril : Les obligations administratives
- Mai : Impôts et congés payés
- Juin : Les objets de transitions
- Septembre : Les émotions du jeune



enfant

- Octobre : L'enfant et le livre
 - Novembre : Le développement psychomoteur du jeune enfant
 - Décembre : Atelier de Noël
- 431 participants au total

Les animations

Ateliers d'éveil et matinées récréatives

- 3 ateliers et 7 matinées
- 99 enfants et 49 adultes participants

Sortie famille (12 juillet) au parc des félins à Lumigny-Nesles-Ormeaux

- 17 adultes et 37 enfants

Spectacle (6 décembre)

« Turlututu » d'après l'œuvre d'Hervé Tullet par le Centre de Créations pour l'Enfance

- 39 adultes, 73 enfants

Les Moments parents

Moment parents est un instant convivial où la parole est libre et sans jugement. L'objectif est de se questionner, d'échanger et d'apporter des éléments de réponse. Les échanges sont animés par des professionnels de la petite enfance.

- Cuisine et nous (25 mars)
- Doudou et objets de transition (10 juin)
- Les douces violences (30 septembre)
- Osez savoir dire non (25 novembre)

→ 19 participants au total

Le prêt de magazines

Le RAM met à disposition des assistants maternels des mallettes contenant des magazines pour jeunes enfants et des magazines professionnels.

Le multi-accueil

Le multi-accueil l'Arbre enchanté est basé sur deux sites, l'un situé à Braine, l'autre à Bucy-le-Long. Il accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans. Il est ouvert tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30.

L'accueil peut être régulier (de type crèche) ou ponctuel (de type halte-garderie). Les enfants sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance.

- 112 enfants inscrits
- 445 jours cumulés d'ouverture
- Taux d'occupation : 71,43 % à Braine et 74,89% à Bucy (ratio entre les heures disponibles et les heures facturées).

Etude

Travail d'étude pour l'implantation d'un multi-accueil à Vailly-sur-Aisne

FAIRE DU VAL DE L'AISE UN TERRITOIRE TOURISTIQUE



Développer la fréquentation du fort de Condé

Le fort de Condé accueille le public 7 jours sur 7 de la mi-avril à la mi-novembre.

En 2017, le fort a totalisé 11 885 entrées (-3%).

Le chiffre d'affaires (entrées, boutique, buvette) est de 45 527 € (+3%).

Festivals et journées thématiques

Fort fantastique (26-27 août)

Théâtre, musique, danse cirque...

→ 500 spectateurs

Journée du cheval (10 septembre)

→ 730 spectateurs

Festival végétal (7-8 octobre)

→ 1260 visiteurs

Expositions

- Les pompiers dans la bataille de 1817 à 1917 (du 15 avril au 15 novembre)

- Carte blanche à Jean-Pierre De Clercq (du 15 avril au 30 juin)

- #grande guerre – des élèves face à la Première Guerre Mondiale (du 29 avril au 30 juin)

Spectacles et événements

Bienvenue à Versailles par la MJC de la Vallée de l'Aisne (4 juin)

→ 257 spectateurs

Soirée de lumière et de feu (24 juin)

→ 268 spectateurs

Le cabaret du lapin agile par la compagnie Nomades (1^{er} septembre)

→ 80 spectateurs

Visite guidée nocturne à la lumière de la lanterne (automne)

→ 6 visiteurs

Visite couplée des forts de la Malmaison et de Condé (1^{er} octobre)

→ 19 visiteurs

Conforter la notoriété du fort

Le fort se fait connaître par différents outils de promotion et de communication : affiches 4 x 3 m, affichage en bord de route, site web, réseaux sociaux, insertions dans la presse, affiches et flyers, etc.

Améliorer l'accessibilité pour tous du fort

La CCVA a poursuivi les travaux d'accessibilité du fort dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmé (ADAP) : passage progressif en led, reprise des nez de marche en rampe, pose de main-courantes...

Numériser le patrimoine du Val de l'Aisne en 3D

Les gravures laissées par les soldats dans les carrières picardes lors de la première guerre mondiale sont en danger de disparition, à cause de l'érosion, des chutes de ciels de carrière, des vols, etc.

En 2016, la CCVA a mis en place un projet destiné à conserver la mémoire de ces sites en numérisant ce patrimoine exceptionnel en 3D. La numérisation des gravures et graffiti dans les carrières du Val de l'Aisne s'est poursuivie en 2017, la salle 3D du fort de Condé a été aménagée et ouverte au public en avril.

Un office de tourisme dynamique

Une implantation locale

L'office de tourisme est basé au fort de Condé afin de pouvoir faire la promotion du territoire auprès des visiteurs du site. 6 lieux hébergent un point d'accueil touristique : mairies de Braine, Bucy-le-Long et Vailly-sur-Aisne, musée de l'Abeille à Chavignon, AxoPlage et restaurant Le moulin de Laffaux.

Le budget de l'office est financé en partie par la taxe de séjour (13 300 €, représentant 32 000 nuitées marchandes).

Une diffusion large de l'information touristique

L'office de tourisme publie et diffuse de la documentation touristique, renseigne les visiteurs et diffuse l'agenda des manifestations du Soissonnais, de la vallée de l'Aisne et du Valois par courriel et via les écrans disposés dans les points d'accueil touristique.

L'équipe de l'office de tourisme participe régulièrement à des événements pour ou avec des professionnels du tourisme : foire aux dépliant de l'Aisne à Saint-Quentin (mars), salon Tendances nature à Reims (avril), salon des Séniors à Reims (mai), foire aux dépliant de l'Aisne (mars), fête des plantes à Soissons (mai), salon du mieux-être à Soissons (mai).

Cette année l'office de tourisme s'est équipé d'un véhicule-stand, la « tourismobile » pour faciliter la communication des événements dans des lieux divers (marchés, brocantes, fêtes, Axo'plage...)

Des manifestations pour faire découvrir le territoire

Randonnée intercommunale (14 mai)
Randonnée pédestre au départ de Vaudesson.

→ 150 randonneurs.

5^{ème} édition du rallye touristique du Val de l'Aisne (3 septembre)

Départ de Couvrelles et arrivée à Braine.

→ 20 équipes participantes.

L'entretien des chemins de randonnée et du Fort

La communauté de communes compte plus de 300 km de chemins de randonnée pédestre, VTT et équestre. Les itinéraires sont en ligne sur le site www.randonner.fr. Ces circuits sont entretenus et balisés tout au long de l'année. Un système d'alerte permet aux randonneurs et aux partenaires d'informer le service tourisme de tout problème sur les sentiers (chute d'arbres, dégradation de matériel, disparition du balisage...).

En 2017, une nouvelle convention a été signée avec le conseil départemental pour la gestion, l'entretien et la promotion de ces circuits. Ce nouveau document refond la charte graphique des randonnées et le Département a mis à notre disposition de nouveaux panneaux de départ et de signalisation dont la pose s'achèvera en 2018.

Une équipe technique polyvalente

L'équipe technique est dédiée à l'entretien du fort de Condé (monument et abords), des circuits de randonnée pédestres, équestres et VTT (plus de 300 km de linéaire), des espaces verts de la déchetterie et du siège de la communauté de communes ; elle réalise également divers travaux sur les constructions communautaires.

Elle se charge enfin du transport et du montage du podium et des gradins que la CCVA met à disposition des communes.

En complément cette année, l'équipe s'est chargée d'aménager la salle 3D du fort de Condé et la tourismobile de l'office de tourisme.



LE FONCTIONNEMENT

Depuis la création au 1^{er} janvier 2016 de la commune nouvelle Les Septvallons, la communauté de communes du Val de l'Aisne regroupe 58 communes représentées par 79 conseillers communautaires titulaires.



L'exécutif

- Président : Jean CHABROL
- 1^{er} vice-président : Ernest TEMPLIER (Finances)
- 2^e vice-présidente : Marie-Claude LAINÉ (Aménagement et urbanisme)
- 3^e vice-président : Roger DENIS (Economie)
- 4^e vice-président : Thierry ROUTIER (Tourisme)
- 5^e vice-président : Christian CHATEL (Enfance-Jeunesse)
- 6^e vice-président : Alain FOUCON (Déchets ménagers)
- 7^e vice-président : Michel LEMAIRE (Assainissement)



Le conseil et le bureau communautaires

Le conseil

- > 79 membres
- > élus par les habitants
- > 5 réunions

Le bureau

- > 22 membres
- > élus par le conseil
- > 5 réunions

- Aizy-Jouy : Eric DE WULF
- Allemant : Marc HENNEVEUX
- Augy : Didier RUFFY
- Bazoches-sur-Vesle : Nicolas DEMOURY (B)
- Blanzly-les-Fismes : Dominique FERTE
- Braine : Marie-Claude LAINÉ (B), Patrick PETITJEAN, François RAMPELBERG (B), Odile VANDENBROUK
- Braye : Angelina MILANI PIERRON
- Brenelle : Claude CONSEIL
- Bruys : Marc HENRY
- Bucy-le-Long : Colette BUTTERWORTH, Corinne GANDON, Jean-Luc NICOLAS, Thierry ROUTIER(B)
- Celles-sur-Aisne : Jean-Luc GUIFFARD
- Cerseuil : Jacques GUYOT
- Chassemy : Ernest TEMPLIER (B), Jacquy TEMPLIER
- Chavignon : Catherine BOURNONVILLE, Daniel GARD
- Chavonne : Jean-Marc PILET
- Chéry-Chartreuve : Thierry DECAUCHE
- Chivres-Val : Vincent CHOQUENET, Albert PAUWS (B)
- Ciry-Salsogne : Dominique KANIEWSKI, Jean-Pierre SOSSON (B)
- Clamecy : Patrick FRANCOIS
- Condé-sur-Aisne : Philippe MARTIN
- Courcelles-sur-Vesle : André PELLARDI
- Couvrelles : Jean CHABROL (B)
- Cys-la-Commune : Christian DENIS
- Dhuizel : Marc VOITURON (B)
- Filain : Hubert DEVRIENDT
- Jouaignes : Rolande ANCEAUX
- Laffaux : Jean-Luc BEGUIN
- Lesges : Jérôme CHAUVIN
- Les Septvallons : Alain COLPART (B), Damien FERTÉ, Blandine GRUNDELER (B), Carlos LUCAS (B), Yves MENU, Serge MOUSSEAUX, Bruno PÉQUIN
- Lhuys : Alain SEVE
- Limé : Benoît PASCARD
- Margival : Bruno MARCELLIN (B)
- Missy-sur-Aisne : Jean-Pierre HECQUET, Claude MADIOT (B)
- Monampteuil : Claude COURTET
- Mont-Notre-Dame : Sylvie MORESSEE, René-Claude RONDEAUX
- Mont-Saint-Martin : Alain FOUCON (B)
- Nanteuil-la-Fosse : Pascal CHARPENTIER
- Neuville-sur-Margival : André CAER
- Ostel : Didier NIQUET
- Paars : Thierry VALLÉE
- Pargny-Filain : Pascal OZENNE
- Perles : Christophe GIRARDIN
- Pont-Arcy : Christian LAPLACE
- Presles-et-Boves : Maurice DELAITRE (B)
- Quincy-sous-le-Mont : Patrick BOCHET (B) Membre du bureau
- Saint-Mard : Christian CHATEL (B)
- Saint-Thibaut : Claudine HORBLIN
- Sancy-les-Cheminots : Michel LEMAIRE (B)
- Soupir : Evelyne LIBREGS
- Tannières : Jean-Roch LE ROUX
- Terny-Sorny : Bruno SAUVAGE
- Vailly-sur-Aisne : Arnaud BATTEFORT (B), Roger DENIS (B), Sonia FRANCESCHINI, Marcel BOMBART
- Vasseny : Jean-Philippe BARBE (B)
- Vaudesson : Eliane BLEUX (B) puis Christian MERIAUX (octobre)
- Vauxtin : Joanne DEGOUVE
- Vieil-Arcy : Maurice DENISART
- Villesavoye : Patrick MELLING
- Vuillery : Jean-Luc NIVART

LES DÉLIBÉRATIONS

Aménagement et urbanisme

- Avis sur le projet de PLU de la commune de Brayé (17/01/17)
- Avis sur le projet de PLU de la commune de Missy-sur-Aisne (17/01/17)
- Adhésion au CAUE de l'Aisne (14/03/17)
- Avis sur le projet de PLU de la commune de Braine (14/03/17)
- Servitude conventionnelle de passage des canalisations d'assainissement à Chivres-Val (14/03/17)
- Révision du SCOT du Val de l'Aisne – PADD (18/05/17)
- Avis sur le projet de PLU de la commune de Fismes (22/09/17)

Assainissement

- Convention d'aide financière à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif dans les communes où ces travaux sont déclarés d'intérêt public local (14/03/17)
- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réalisation de la 2^{ème} tranche de travaux de réhabilitation d'installations d'assainissement autonome sur la commune de Chéry-Chartreuve (25/04/17)
- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réhabilitation de réseaux d'assainissement de Missy-sur-Aisne et de Chivres-Val (25/04/17)
- Demande de subvention au Conseil départemental pour la réhabilitation de réseaux d'assainissement à Missy-sur-Aisne et à Chivres-Val (25/04/17)
- Modification de la convention d'aide financière pour la réalisation de travaux de mise en conformité des raccordements au réseau public d'eaux usées de Missy-sur-Aisne (21/11/17)

Tourisme et patrimoine

- Demande de subvention (réserve parlementaire) pour la création de panneaux d'interprétation à Mont Notre Dame (14/03/17)
- Demande de participation financière auprès des communes participant au projet « Nos villages dans la

- tourmente de la première guerre mondiale » (25/04/17)
- Convention tripartite pour la mise en place d'une résidence d'artistes pour 2018-2020 (12/10/17)
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Aisne pour la réalisation de panneaux d'interprétation à Soupir (22/09/17)
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Aisne relative au fonctionnement du Fort de Condé pour l'année 2018 (22/09/17)
- Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles relative aux études préalables au confortement de l'angle de la grande cour du Fort de Condé (22/09/17)
- Demande de subvention au Conseil régional des Hauts-de-France dans le cadre du dispositif « Hauts-de-France en fête » (22/09/17)
- Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles relative à la mise en place d'une résidence d'artistes (22/09/17)

Commande publique

- Convention cadre pour le développement de la destination touristique « La Pause » - Pays du Soissonnais (12/10/17)

Enfance et jeunesse

- Règlement de fonctionnement des multi-accueils (17/01/17)
- Renouvellement du contrat « Politiques Partenariales Locales » pour 2017 (18/05/17)
- Création d'un multi-accueil à Vailly-sur-Aisne (12/10/17)
- Convention avec l'école de musique intercommunale (12/10/17)
- Appel à projets 2018 (12/10/17)

Finances locales

- Tarifs applicables à l'exploitation du Fort de Condé pour 2017 (26/01/17)
- Projet de DOB pour 2017 (26/01/17)
- Convention avec la Ligue contre le cancer (14/03/17)
- Budgets primitifs pour 2017 (30/03/17)

- Taux d'imposition pour 2017 (30/03/17)
- Convention de reversion financière pour le poste d'animatrice du Pays Soissonnais (25/04/17)
- Avenant n°2 au contrat pour l'action et la performance barème E – Prolongation du CAP 2017 (25/04/17)
- Participation au fonds d'attribution d'Aisne Initiative pour 2017 (18/05/17)
- Cotisation à la Mission Locale pour 2017 (18/05/17)
- Comptes de gestion 2016 (28/06/17)
- Comptes administratifs 2016 (28/06/17)
- Admissions en non-valeur (28/06/17)
- Validation des modifications et approbation définitive de la programmation CDDL 2015-2017 du Val de l'Aisne (28/06/17)
- PRADET : Accord cadre Hauts-de-France – Espace Aisne Sud (28/06/17)
- Institution de la fiscalité professionnelle de zone sur les zones d'activité économiques intercommunales (12/10/17)
- Détermination des durées d'amortissements (12/10/17)
- Décision modificative n°1-2017 (12/10/17)
- Reversement de subventions perçues dans le cadre du contrat Politiques Partenariales Locales (12/10/17)
- Subvention à l'école de musique intercommunale (12/10/17)

Fonction publique

- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) (17/01/17)
- Modification du tableau des emplois (25/04/17)
- Contrat d'apprentissage (22/09/17)
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des cadres d'emploi des adjoints techniques et des agents de maîtrise (21/11/17)

Habitat - logement

- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Aisne pour le logement locatif intercommunal (22/09/17)

Institutions et vie politique

- Désignation de représentants à l'USEDA (26/01/17)
- Désignation de représentants de la CCVA au Conseil

d'administration de la Mission Locale du bassin d'emploi du Soissonnais (26/01/17)

- Autorisation du Président d'ester en justice (30/03/17)
- Modification des compétences de la Communauté de communes (30/03/17)
- Transfert de compétence « Fonctionnement des écoles » et « activités périscolaires » (18/05/17)
- Rapports d'activités 2016 (28/06/17)
- Modification des statuts (12/10/17)

Économie

- Délimitation et transfert des zones d'activités économiques (ZAE) (12/10/17)
- Avis sur l'ouverture des commerces de détail le dimanche au cours de l'année 2018 (21/11/17)

Environnement

- Mutualisation de la communication relative aux REP des flux de déchetteries (26/01/17)
- Signature d'un contrat territorial de collecte du mobilier (CTCM) entre Eco-Mobilier et Valor'Aisne pour la collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) (18/05/17)
- Demande de subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation d'une étude d'optimisation de la gestion des déchets ménagers et étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative (28/06/17)

LES RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2017*

Direction générale

- Directeur général des services
- Directrice générale adjointe des services

Administration générale, Économie & Communication

- Chargé des affaires juridiques et des marchés publics
- Assistante chargée de la comptabilité
- Assistante chargée des ressources humaines
- Assistante administrative

Environnement

- Responsable du service

Assainissement

- Assistante administrative
- Chargé de projet en assainissement collectif
- Chef d'équipe d'exploitation en assainissement collectif
- Agents d'exploitation en assainissement collectif (3)
- Contrôleurs en assainissement non collectif (3)

Déchets ménagers

- Assistante administrative
- Ambassadeur du tri
- Gardiens de déchetterie (2)

Enfance & jeunesse

- Responsable du service

Secteur Enfance-jeunesse

- Animatrice jeunesse
- Coordinatrice des projets scolaires

Secteur petite-enfance

- Coordonnatrice du secteur petite enfance

- animateur du Relais Assistants Maternels
- Directrices du multi-accueil (2)
- Assistantes de petite-enfance (12)
- Agents de service petite-enfance (2)

Aménagement & Urbanisme

- Responsable de service
- Instructeurs des autorisations du droit des sols (2)

Service technique

- Chef d'équipe
- Agents techniques polyvalents (6)

Tourisme et Patrimoine

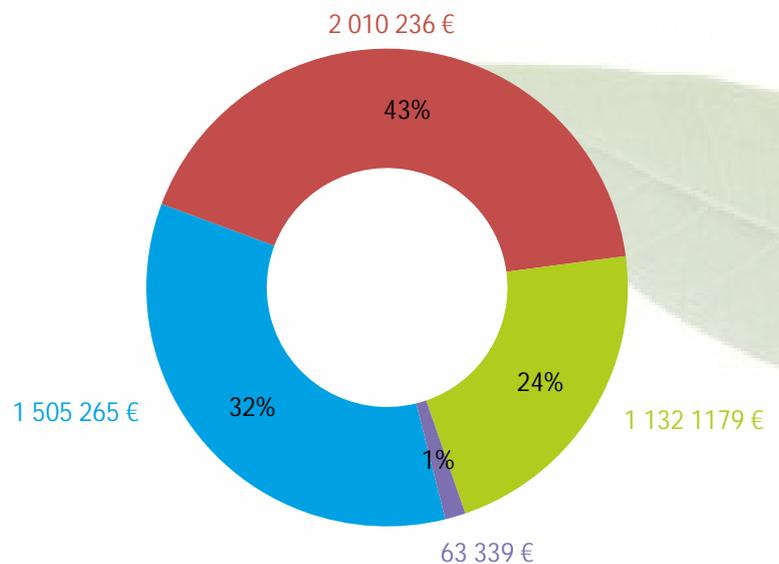
- Responsable de service
- Chargés d'accueil et de visite (3)

(*) Emploi permanents, emplois fonctionnels et contrats aidés

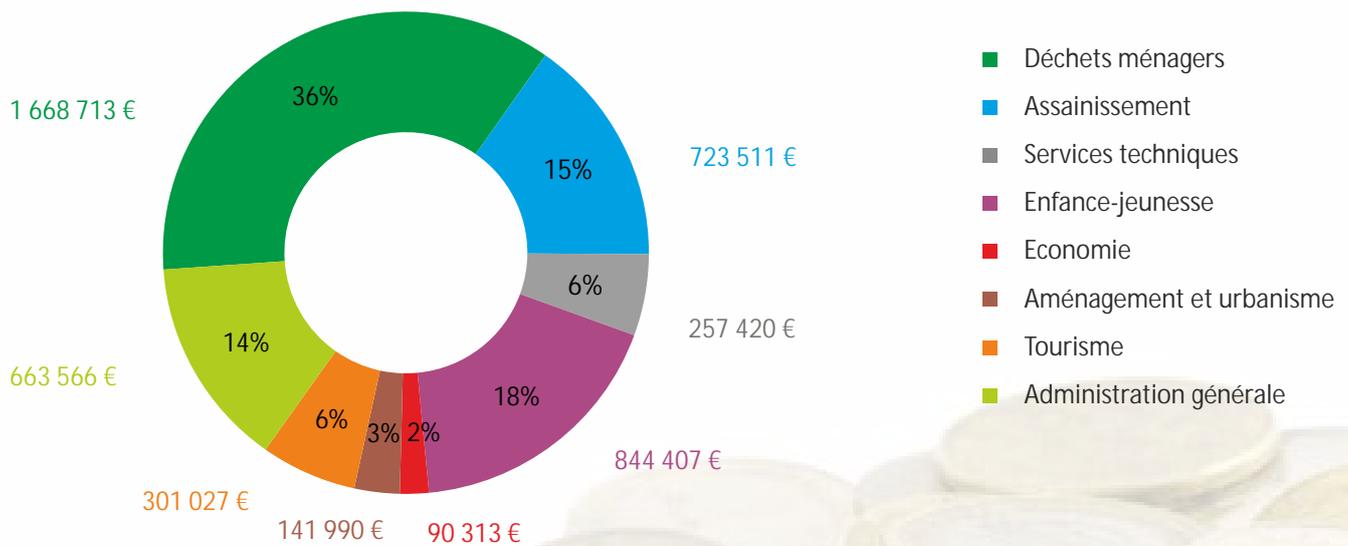
LE COMPTE ADMINISTRATIF

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 4 710 947 €

- Charges de personnel et frais assimilés
- Subventions aux associations communes et usagers
- Charges financières
- Charges à caractère général

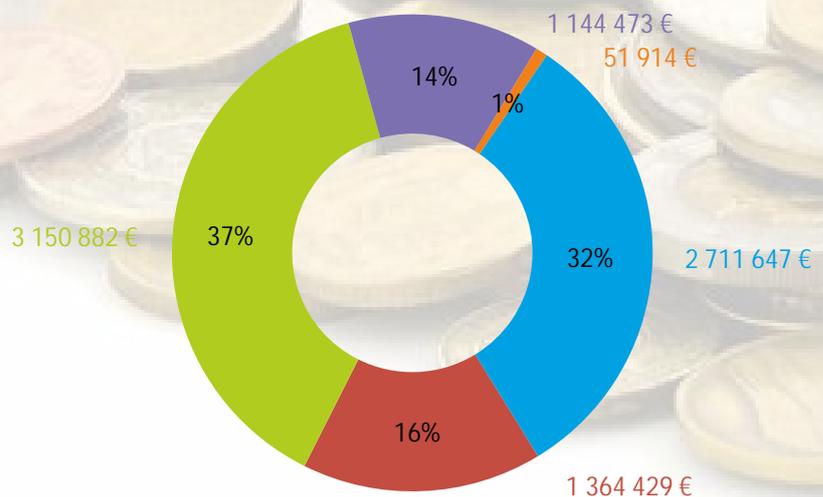


RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 8 423 344 €

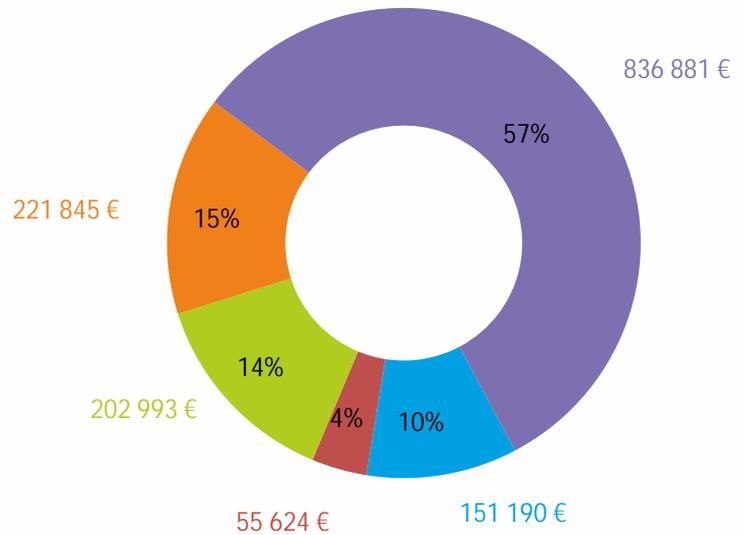
- Autres produits de gestion courante
- Excédent N-1
- Produits des services et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions



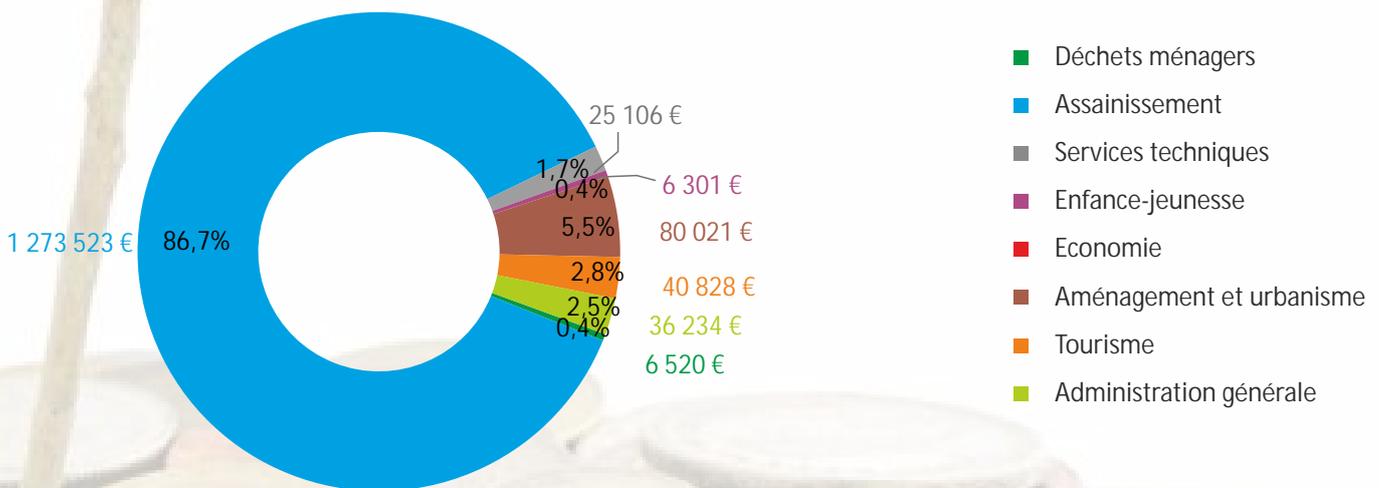
Les données présentées reflètent la consolidation du budget principal et de l'ensemble de ses budgets annexes arrêtés au 31/12/2016. Seules sont prises en compte les recettes et les dépenses réelles, hors mouvements d'ordre (amortissements, autofinancement, budget à budget).

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 1 468 533 €

- Travaux
- Remboursement de la dette
- Etudes
- Matériels techniques, roulants et informatiques
- Avances

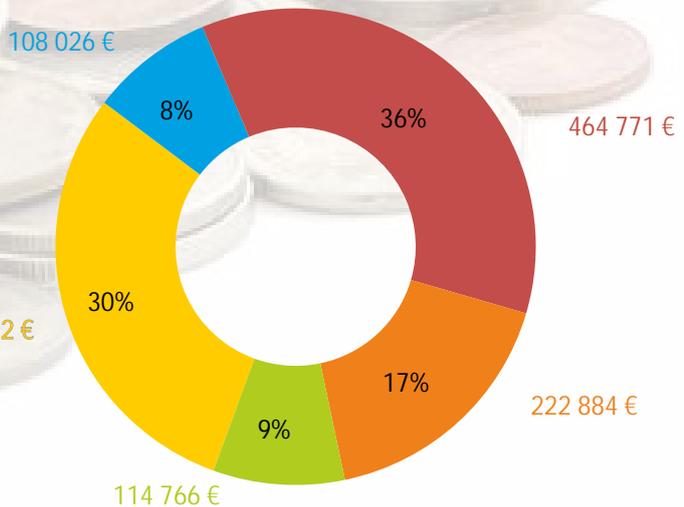


RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 910 447 €

- Subventions
- Remboursement d'avances
- Emprunts
- Dotations, fonds divers et réserves
- Excédent de l'exercice antérieur



SOMMAIRE

Les communes

Aizy-Jouy	
Allemant	
Augy	
Bazoches-sur-Vesle	
Blanzly-les-Fismes	
Braine	Le territoire
Braye	
Brenelle	Économie
Bruys	
Bucy-le-Long	Assainissement
Celles-sur-Aisne	
Cerseuil	Déchets
Chassemy	
Chavignon	Aménagement et l'urbanisme
Chavonne	
Chéry-Chartreuve	Enfance et jeunesse
Chivres-Val	
Ciry-Salsogne	Tourisme
Clamecy	
Condé-sur-Aisne	Fonctionnement
Courcelles-sur-Vesle	
Couvrelles	Délibérations
Cys-la-Commune	
Dhuizel	Ressources humaines
Filain	
Jouaignes	Compte administratif
Laffaux	
Lesges	
Les Septvallons (Glennes, Longueval-Barbonval, Merval, Perles, Révillon, Vauxcéré, Villers-en-Prayères)	
Lhuys	
Limé	
Margival	
Missy-sur-Aisne	
Monampτεύil	
Mont-Notre-Dame	
Mont-Saint-Martin	
Nanteuil-la-Fosse	
Neuville-sur-Margival	
Ostel	
Paars	
Pargny-Filain	
Pont-Arcy	
Presles-et-Boves	
Quincy-sous-le-Mont	
Saint-Mard	
Saint-Thibaut	
Sancy-les-Cheminots	
Serval	
Soupir	
Tannières	
Terny-Sorny	
Vailly-sur-Aisne	
Vasseny	
Vaudesson	
Vauxtin	
Vieil-Arcy	
Villesavoye	
Vuillery	

